



bjectif 2022

Déploiement de la compétence Voirie à Angers Loire Métropole



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

Transfert de la compétence
« Voirie, éclairage public
et eaux pluviales »
des communes à ALM.
Jusqu'au 1^{er} janvier 2022,
les communes exercent
cette compétence
pour le compte d'ALM,
via les **Conventions de Gestion**
Septembre 2015

Passage en
Communauté Urbaine
Janvier 2016

Lancement du diagnostic des voiries
Juillet 2019 - Séminaire des Maires

Décision de mettre fin aux conventions de gestion au 1^{er} janvier 2022
Création du groupe de travail de 12 communes représentatives d'ALM
Création des groupes de travail thématiques avec les DGS et les DST
Janvier 2020 - Comité de pilotage des élus

Ateliers Innovations avec 110 agents des 29 communes
Octobre 2020

Validation des Grands Principes :
Création de 4 Secteurs pour l'entretien + des services ressources et la gestion patrimoniale en Centralité
Création du Comité Technique des Adjointes Voirie (réunion une fois par mois)
Note moyenne à atteindre de 8/10 sur les 2000 km de voirie
Janvier 2021 - Séminaire des Maires

Validation de l'organigramme de la Direction
Lancement des recrutements
Juillet 2021 - Séminaire des Maires

Rencontres des agents des communes
Octobre 2021

Délibération conjointe ALM et des 29 communes
Décembre 2021

En 2019, la Cour
Régionale des Comptes
rappelle que les conventions
de gestion doivent avoir
une durée limitée

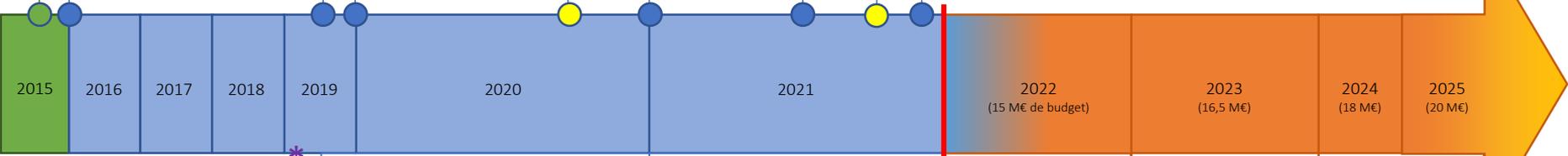
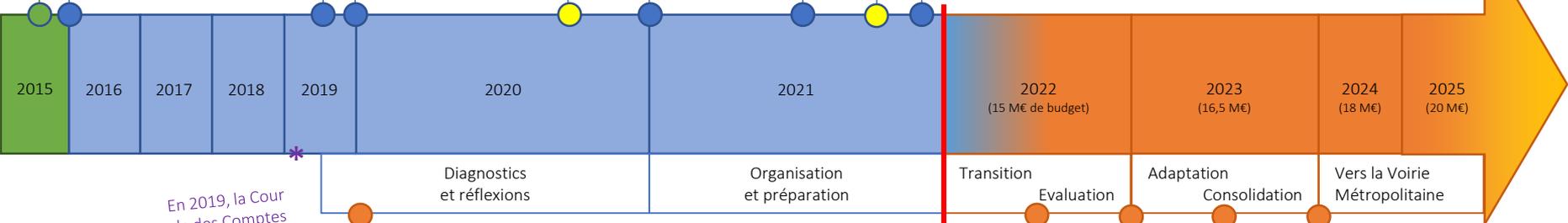
Avec Territoire Intelligent, l'éclairage public
devient communautaire dès 2020

Mise en place des secteurs à 80%
Juillet 2022

Mise en place des secteurs à 100%
80% des recrutements effectués
Fin 2022

100% des recrutements effectués
Mi 2023

Lancement du transfert des routes départementales
Fin 2023



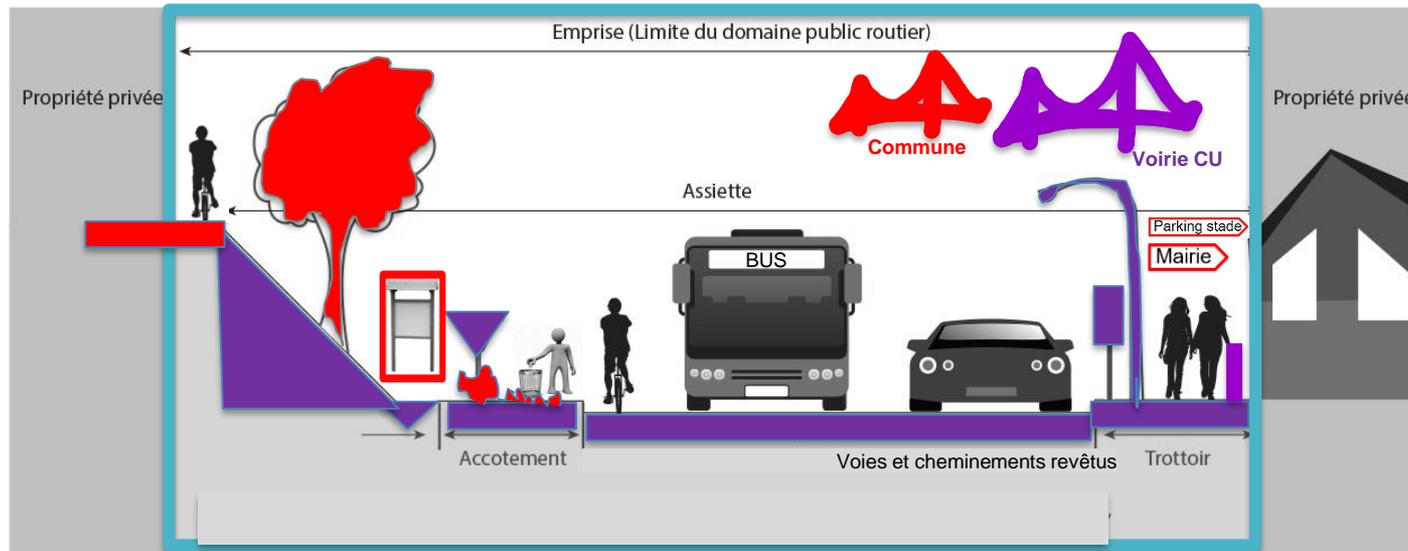
La compétence voirie transférée : de quoi parle-t-on ?

En centre ville / centre bourg

Compétence voirie CU - ALM

Reste à a charge des communes

Entretien de tous les espaces verts à l'intérieur des agglomérations (arbres, arbustes, herbe),
Installation et entretien du mobilier urbain (bancs, poubelles, panneau affichage, arceau vélos...)
Signalisation de proximité
Parkings adossés à un équipement communal
Voies et cheminements dans les parcs publics communaux
Ouvrages d'art portant des voies communales



La compétence voirie transférée : de quoi parle-t-on ?

Hors agglomération

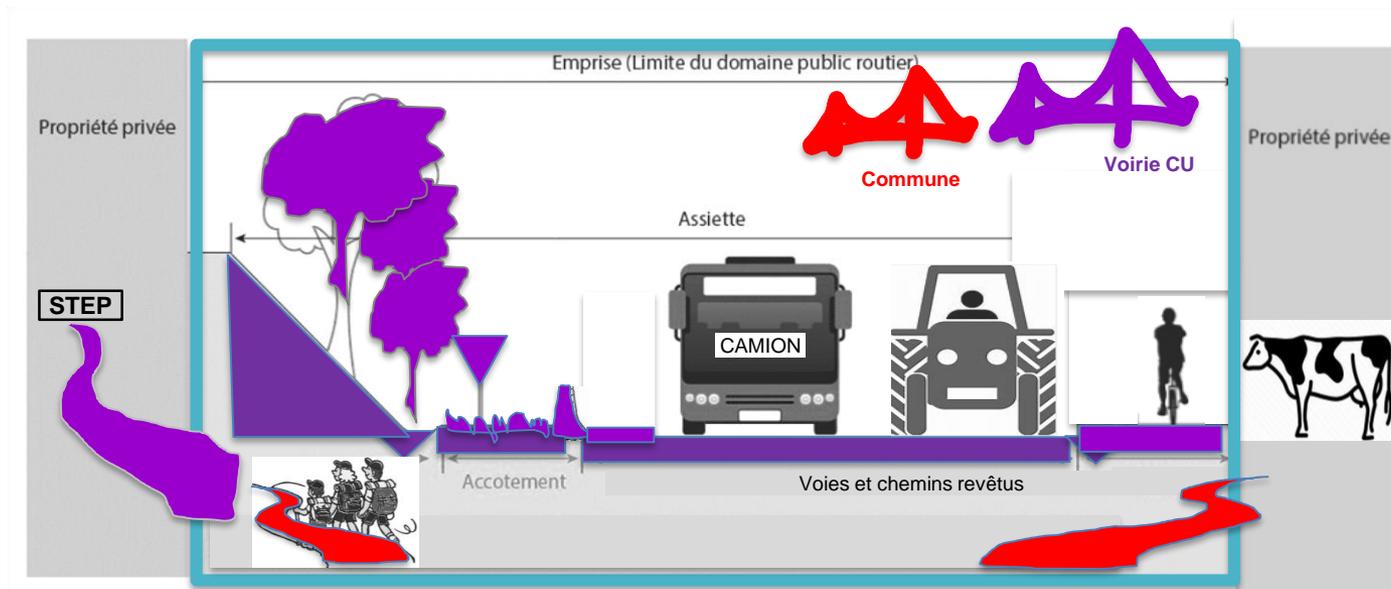
Compétence voirie CU - ALM

Reste à a charge des communes

Les ouvrages d'art portant des voies communale

Les chemins ruraux (non revêtus)

Les chemins de randonnées selon les conventions de valorisation touristiques existantes



L'organisation des secteurs : les collaborations avec les communes et les services centralisés

Services en centralité

- . Pilotage et programmation stratégiques
 - . Relation à l'utilisateur
 - . Fonctions supports
- . Maîtrise d'ouvrage – conduite d'opérations
- . Maîtrise d'ouvrage – gestion du patrimoine
 - . Ingénierie (Maîtrise d'œuvre assistance à maîtrise d'ouvrage)

4 secteurs

- . Réalisation ou suivi des travaux d'entretiens (fauchage, enrobé, mobilier urbain, signalisation verticale et horizontale,...) préventif et curatif
- . Surveillance du patrimoine et occupation du domaine public (suivi des travaux des concessionnaires)
- . Recueil des demandes d'interventions
- . Recensement des besoins en travaux programmables des communes



29 communes

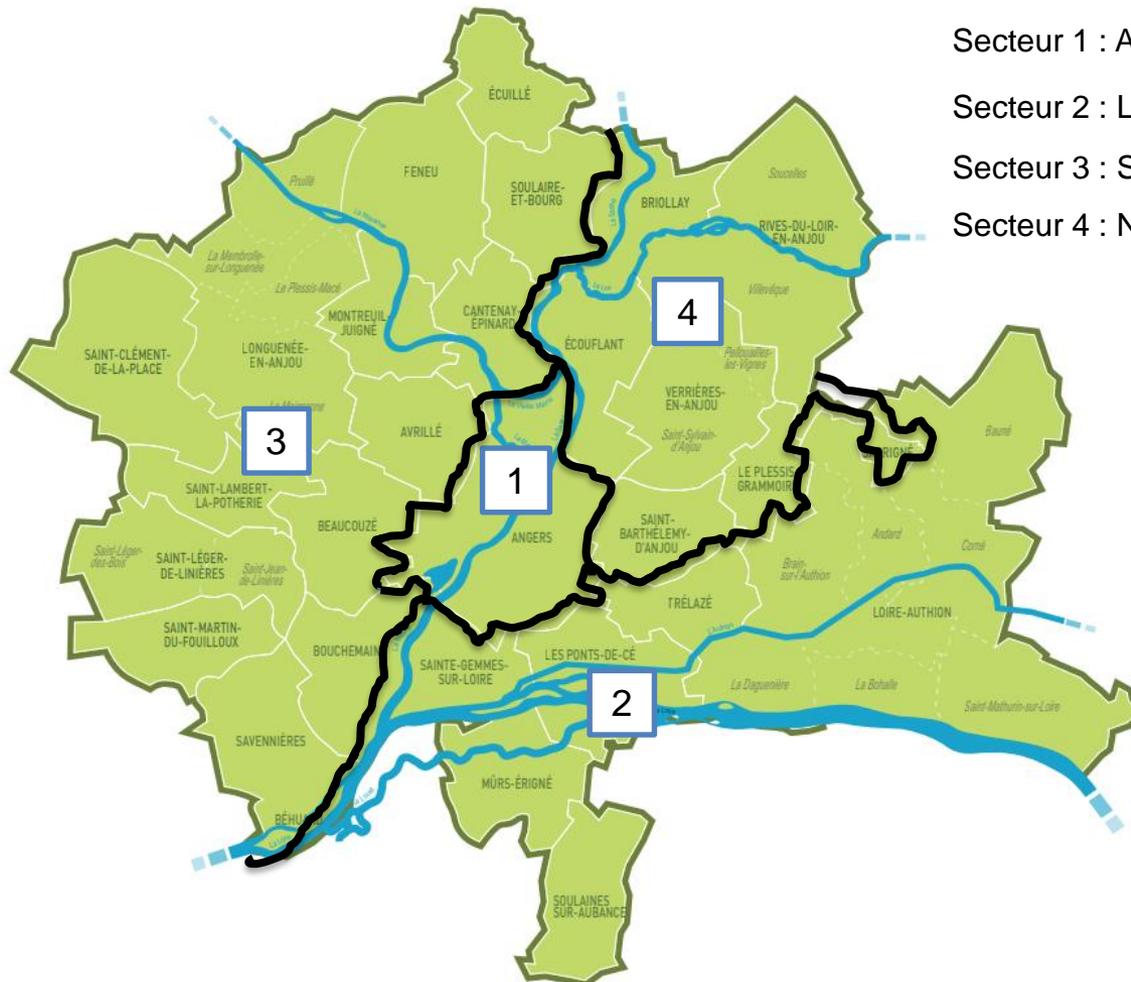
- . Mise en sécurité
- . Recueil des demandes des usagers / riverains
- . Identification des besoins en travaux de son territoire
- . Réalisation des actes de pouvoirs de police du Maire

Nom du service

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

La compétence voirie transférée : quels principes retenus ?

4 SECTEURS pour les travaux programmables et travaux courants



	<i>Km de voirie diagnostiqués</i>	<i>Nombre d'habitants</i>
Secteur 1 : Angers	380	150 000
Secteur 2 : Ligérien	540	52 800
Secteur 3 : Sud - ouest	610	56 400
Secteur 4 : Nord- est	350	30 100

Les ressources humaines

Bilan concernant les agents des 28 communes (hors Angers) :

- 31 agents reçus en entretien individuel ▶ 9 agents transférés de plein droit
(missions entièrement exercées au titre de la compétence ALM)
- ▶ 12 agents reçoivent une proposition
(les autres n'ont pas confirmé leur intérêt pour rejoindre ALM)



15 agents des communes intègrent ALM, sur les secteurs 2, 3 et 4
6 agents susceptibles de rejoindre ALM (en cours)

Secteur 2 Ligérien	7 agents identifiés	4 adjoints techniques transférés de plein droit de Murs Erigné et des Ponts de Cé 1 agent de maitrise transféré de plein droit de Murs Erigné 1 adjoint technique muté de Loire Authion 1 adjoint administratif muté de Beaucouzé
Secteur 3 Sud Ouest	6 agents identifiés	1 agent de maitrise muté de St Barthélémy d'Anjou 2 adjoints techniques transférés de plein droit d'Avrillé et de Bouchemaine 3 adjoints techniques mutés de Loire-Authion, Verrières en Anjou et Montreuil Juigné
Secteur 4 Nord Est	2 agents identifiés	1 agent de maitrise transféré de plein droit de Ste Gemmes sur Loire 1 adjoint technique muté de Verrières en Anjou

Au 8 décembre

